

Texte de Luiset Julien, Derly Yurany Barco Calderon, Meniaï Sonia, Dechevrens Thomas

Avec paragraphes « le programme PNUE de l'économie verte » et « les résultats et les réactions post RIO+20 » de *Fanny Boulloud, Romuald Hausser, Robert Marinkovic, Basile Fischer et Charlotte Poussin*

L'économie verte dans le cadre de Rio+20

20 ans après la conférence de Rio

Suite aux conférences de Stockholm en 1972 et de Rio en 1992, les Nations Unies ont organisé la conférence dite de Rio+20 afin de rendre compte des dernières avancées dans le cadre du développement durable ainsi que les orientations à prendre dans les années à venir.

Cette conférence découle du constat alarmant selon lequel il est nécessaire d'agir rapidement dans le sens d'une meilleure prise en compte des trois piliers du développement durable. Dans cette optique, l'accent a notamment été mis sur l'établissement d'une économie verte ainsi que sur l'éradication de la pauvreté.

Ainsi, nous pouvons nous demander quelles sont les contributions de cette conférence. Pour ce faire, nous concentrerons tout d'abord notre analyse sur l'économie verte, puis sur sa contribution au développement durable et pour finir sur les apports de cette dernière concernant l'éradication de la pauvreté.

Vers une économie verte :

Selon le PNUE, l'économie verte est « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources » (PNUE, 2011 :1). L'économie verte génère des émissions de carbone faibles, elle utilise aussi les ressources de manière efficiente et socialement inclusive. La mise en œuvre d'un modèle d'économie verte a comme but final d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres, de diminuer les inégalités sociales, les risques environnementaux et la pénurie écologique. Ce concept ne s'oppose pas au principe de libre-échange, mais transcende tout simplement le mode de production actuel, en intégrant des variables sociales et environnementales.

Les objectifs principaux de l'économie verte sont la croissance économique, la préservation des ressources naturelles et des écosystèmes et l'éradication de la pauvreté. Une économie verte n'est pas envisageable sans énergie renouvelable et des innovations technologiques plus larges.

Le concept de «l'économie verte» ne se substitue pas à celui du «développement durable» ; ce dernier est beaucoup plus large, constituant un modèle de développement mondial. Le développement durable peut être considéré comme «un développement qui améliore la qualité de vie des peuples et des nations sans compromettre celle des générations futures » (PNUE, 2011).

Chaque jour, il y a plus de preuves pour dire que le développement durable n'est pas possible sans une économie compatible. Pour cela, l'économie verte doit être considérée comme un outil de développement durable et non pas comme un rival de ce dernier.

En deuxième plan, on peut considérer l'économie verte comme réducteur de la pauvreté car cette condition affecte des millions de personnes autour du monde et est liée à la difficulté d'accès à l'éducation, aux soins, à la propriété et à la possibilité de générer des revenus.

Pour finir, l'économie verte vise à soutenir le développement économique et la réduction de la pauvreté sans gaspiller les ressources naturelles. Cependant, ce type d'économie reste

difficile à mettre en œuvre et nécessite le soutien des politiques, des multinationales et du public.

Le programme du PNUE sur l'économie verte, présenté à Rio+20?

Le programme du PNUE s'attache à clarifier et corriger certains préjugés internationaux. L'économie verte s'adresse à tous les pays, quel que soit leur degré de développement. De même elle n'est pas un frein à la croissance mais bien un moteur économique grâce à la création d'emplois. De plus, il présente une économie mondialisée sous un profil vert et éthique ; une nouvelle économie qui investit et valorise le capital naturel tout en créant de nouveaux emplois, lui offrant un cadre civique et respectueux des droits humains. La transition vers une économie verte sera synonyme de nouveaux emplois nécessaires à sa mise en place : les postes qu'elle fera disparaître seront compensés notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'agriculture, de l'assainissement des déchets et du traitement de l'eau potable. Sur le long terme, l'économie verte aura une croissance du nombre d'emploi similaire ou supérieure au statu quo (Bluegreen alliance, 2012) (PNUE/OIT/OIE/CSI, 2008). Enfin, elle contribuera à lutter contre la pauvreté car il existe un lien fort entre réduction de la pauvreté et gestion judicieuse des ressources naturelles et des écosystèmes. « Une économie verte s'accompagne d'une hausse des investissements dans les ressources naturelles qu'utilisent les pauvres pour gagner leur vie, elle améliore les moyens d'existence dans de nombreuses régions à faible revenu » (PNUE, 2011 :18).

Le débat se concentre sur la réorientation des investissements publics et privés en faveur des secteurs clés essentiels dans le verdissement de l'économie mondiale et la conversion écologiques des secteurs économiques. En investissant seulement 2% du PIB mondial (PNUE, 2011) d'ici à 2050 dans dix secteurs clés, cela permettrait d'impulser la transition vers une économie à faible émission de carbone où les ressources sont utilisées de façon plus rationnelle. Ainsi, 0,5% du PIB serait affecté à des secteurs en rapport avec le capital naturel tels que les forêts, l'agriculture, l'eau douce et la pêche. Un minimum de 1% du PIB mondial serait affecté à l'amélioration de la rentabilité énergétique et aux énergies renouvelables. Les 0,5% restant serviraient à la formation et la diffusion des connaissances. Ces investissements sur le moyen et long terme s'avéreront plus rentables que le statu quo (PNUE, 2011).

Le passage à une économie verte nécessite plusieurs éléments catalyseurs dont la plupart sont entre les mains des autorités nationales. Ils commencent par une réglementation précise et solide ainsi qu'une gouvernance internationale qui favorise le « vert ». Il faut ensuite arrêter les financements publics de projets « bruns » (PNUE, 2011) et allouer d'avantages de subventions aux programmes adoptant ou s'orientant vers une éthique d'économie verte, puis ouvrir de nouvelles optiques de formations pour les futurs postes qui découleront de cette transition.

Inscription dans le développement durable :

Le développement durable ne peut être mis en place sans l'appui d'une économie qui lui est compatible. De ce constat est né le concept d'économie verte.

En instaurant un commerce équitable, visant à réduire les inégalités de richesse, l'économie verte s'inscrit parfaitement dans un projet de développement durable mais n'en est qu'un aspect. Dans cette ligne s'insère aussi la gestion rationnelle des ressources, dans le but de réduire leur épuisement précoce, ou mieux, d'arriver à conserver des stocks raisonnables en permanence et aussi de lutter contre la famine et la pauvreté.

Elle comprend aussi une limitation des émissions de carbone (économie pauvre en carbone ou post-carbone) et de la pollution au sens général afin de limiter les catastrophes climatiques que le réchauffement accéléré de l'atmosphère pourrait produire.

L'économie verte implique aussi bien le secteur privé et notamment les multinationales que les structures publiques ainsi que, et surtout, les décideurs politiques. Car une économie verte ne peut être mise en place sans investissements et réorientation des dépenses publiques, ces investissements ont le potentiel de garder la croissance économique intacte et donc la qualité de vie acquise dans certains pays, tout en permettant un accroissement de la qualité de vie au niveau mondial et une meilleure conservation de notre milieu : la Terre.

Pour une éradication de la pauvreté :

Dans le cadre de la conférence Rio+20, l'économie verte se veut être une solution à la pauvreté dès le moment où certains principes sont respectés. Pour faire simple, selon le rapport *L'avenir que nous voulons* des Nations Unies (UN, 2012), les solutions apportées doivent : être en accord avec le droit international et les droits de l'homme ; permettre la coopération internationale aussi bien dans le transfert d'informations que de technologies ; ne pas compromettre les approches non commerciales (de type don et contre-don) qui peuvent favoriser l'élimination de la pauvreté, réduire les inégalités tout en mettant en place une protection sociale. Ces principes ne sont énoncés que pour cadrer l'action des pays qui pourront agir à leur guise et selon leurs besoins spécifiques.

De même, par « la participation de toutes les parties prenantes et des partenariats et réseaux, ainsi que la mise en commun de leurs données d'expérience à tous les niveaux pourrait aider les pays à apprendre les uns des autres » (UN, 2012, p.13) nous faisons clairement face à une volonté d'action interdisciplinaire. De plus, les collaborations entre secteur public et secteur privé doivent être favorisées.

Ces principes ne sont pas les seuls éléments sur lesquels a abouti cette conférence. Dans cette optique, les différents enjeux de la pauvreté ont été pris en compte.

D'un point de vue économique, il est nécessaire de créer des emplois dans les secteurs environnementaux afin d'une part, de correspondre à la notion de développement durable et d'autre part, d'assainir les milieux par des investissements au niveau des travaux publics notamment. Il est aussi primordial de garantir un accès minimum aux systèmes d'information, à l'eau, aux soins et aux énergies afin de permettre un développement social adéquat.

Il faut cependant nuancer les différents apports de ces principes et lignes directrices du fait que la pauvreté, avant d'être un état strictement quantifiable, reste un ressenti. En ce sens, son éradication risque de poser problème tant qu'il n'y aura pas une certaine égalité entre les habitants du monde.

Une contribution contrastée :

La contribution de Rio+20 sur l'économie verte dans un contexte de développement durable est en demi-teinte. Il s'agit principalement de propositions sans véritables lignes directrices et principes d'application.

D'autres propositions apparaissent comme étant difficiles à mettre en pratique. En effet, les pays en développement accepteront-ils un partenariat avec les pays développés ? Le Président Bolivien Evo Morales redoute une forme de néo-colonialisme (AFP, 2012) dans l'application d'un partenariat entre pays. Selon lui, les préoccupations environnementales soulevées par Rio+20 ne sont qu'un prétexte pour un nouveau contrôle des pays riches sur les politiques nationales économiques des pays en développement. De plus, certains pays tels que le Venezuela et Cuba apparaissent comme étant opposés au principe d'économie verte. Un accord entre tous les pays participants semble donc compromis.

De plus, cette aide des pays riches doit être technique et technologique. Cependant, le coût d'une telle proposition n'est que peu abordée. Avec la crise économique et financière actuelle, peu de moyens ont été alloués par les pays riches pour prendre en charge ce type de mesures internationales. Rio+20 avance de nouveaux types de financement innovants mais ne donne aucun détail. Sans contributions financières pour inciter l'innovation, aucune des propositions de cette réunion ne pourra voir le jour.

Bien que des idées intéressantes aient été évoquées, Rio+20 apparaît comme un sommet préparatoire à d'autres conférences qui, elles, établiront peut-être des mesures concrètes, avec une mise en œuvre dans les prochaines années.

Les résultats et les réactions post-Rio+20

La conférence se termine avec la publication d'une liste d'engagements politiques intitulés « L'Avenir que nous voulons ». A sa lecture, les réactions sont nombreuses et diversifiées et à première vue, les critiques qui prédominent. Parmi les détracteurs, on retrouve des personnages éminents comme Tim Jackson, l'auteur de l'ouvrage « Prosperity Without Growth » dont l'œuvre retrouve toute sa pertinence dans ce débat. Une phrase de son interview avec le journal britannique « the Guardian » résume bien le sentiment général : « Disappointment doesn't quite cover it. It's a staggering failure of responsibility. I signed the NGO's Future We Don't Want article out of sheer frustration » (The Guardian, 2012). Le document dont il parle, « Future We Don't Want » (Ipetitions, 2012) est la réponse des ONG à l'échec du document officiel de la conférence « Rio+20 ». A en croire les médias et les journaux, le résultat laisse à désirer. Des accusations et des critiques viennent de tous les côtés ; que ce soit le député Premier Ministre du Royaume-Uni qui décrit le résultat comme « insipid » (Black, 2012) ou le Haut-Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme pour qui le document en question est un « failure of leadership » (BBC, 2012) ou bien l'auteure de la pétition « Future We Don't Want » qui résume l'atmosphère générale : « Nobody is happy » (Rijnhout, 2012). Le journal « the Economist » analyse et démontre la faiblesse de la volonté politique qui se cache derrière le vocabulaire du document : « Le futur que nous voulons ». Le mot « encourage » apparaît 50 fois alors que les mots « we will » n'apparaissent que cinq ou encore « support » apparaît 90 fois alors que « must » seulement 3 fois (The Economist, 2012). Il en est de même pour la partie sur l'économie verte de « L'Avenir que nous voulons », qui reste sur cette dynamique théorique mais ne touche jamais à une action concrète.

Une dimension importante à mentionner dans le cadre de l'économie verte est le fait que Rio+20 et son agenda de transformation de l'économie mondiale n'a été soutenue que très indirectement par la conférence G20 de cette année (Barbier, 2012). Si on veut une vraie transformation de l'économie, il va falloir demander des engagements concrets de la part des pays du G20 qui comportent presque 80% de la population mondiale et 90% du PIB mondial.

Il faut cependant noter qu'à l'encontre de toutes ces réactions pessimistes, il y a eu des développements positifs aussi qui ont émergé de cette conférence. Malgré le manque d'engagements forts dans le document final, et les critiques de « monétarisation de la nature », elle concrétise l'économie verte comme une des approches principales pour un développement durable (Marcu et al. 2012). Un des buts principaux de la conférence était la formation d'un fond international pour le financement de l'économie verte globale (Marcu et al. 2012). Bien que les pays développés fussent réticents à offrir leur aide monétaire, plus de 700 engagements volontaires de natures très variées, de la part de toutes les parties prenantes, ont été reçus par le secrétariat de « Rio+20 » (UNCSD, 2012) 21. Plus de \$513 milliards ont été mobilisés pour des projets de développements verts, huit banques de développement international ont promis d'investir \$175 milliards sur une période de dix ans, et le secteur privé a promis \$50 milliards pour un développement d'énergies renouvelables jusqu'en 2030 (Marcu et al. 2012). Vu l'échec d'engagements concrets provenant de la sphère internationale, la conférence a fait un pas important en se tournant vers les niveaux locaux et nationaux comme les plus adaptées pour le développement de l'économie verte

(Marcu et al. 2012). Finalement, ce sont les pays en développement qui se sont montrés les plus engagés à développer une économie verte et à la faire avancer par des projets et politiques concrètes. En particulier, l'Afrique du Sud qui se lance dès à présent dans des programmes verts (Marcu et al. 2012).

« RIO+20 » est une continuité de ce qui a été semé il y a 20 ans mais qui malheureusement n'a pas su saisir la balle au bond. Regarder de l'avant et planter les grains d'un « avenir durable, un avenir porteur de davantage d'emplois, de sources d'énergie non polluantes, d'une plus grande sécurité et d'un niveau de vie convenable pour tous (Organisation des Nations Unies, 2012) 24 ». Mais le bilan de cette conférence est désastreux: aucune décision d'importance majeure pour l'environnement n'a été ratifiée. L'hégémonie économique a prédominé sur la volonté politique fragmentée d'ouvrir le débat sur la mise en place de l'économie verte. Or, il est urgent d'agir vite afin d'atteindre un développement durable avant qu'il ne soit trop tard.

Bibliographie :

AFP, 2012 « Rio+20 : l'économie verte est une nouvelle forme de colonialisme des riches selon la Bolivie », Paris, [En ligne], http://www.lepoint.fr/monde/rio-20-l-economie-verte-est-une-nouvelle-forme-de-colonialisme-des-riches-selon-la-bolivie-21-06-2012-1476220_24.php (consulté le 20 septembre 2012).

ATTAC FRANCE, 2012 « La nature n'a pas de prix, les méprises de l'économie verte, Paris : Les liens qui libèrent.

BARBIER E. 2012 « The Green Economy Challenge After Rio+20 » [En ligne] <http://www.e-ir.info/2012/06/29/the-green-economy-challenge-after-rio20/>

BLACK R. 2012 « Rio Summit: Little progress, 20 years on » [En ligne] <http://www.bbc.co.uk/news/science-environment-18546583>

Bluegreen alliance, 2012
<http://www.bluegreenalliance.org>

IPETITIONS, 2012 «The future we don't want» [En ligne] <http://www.ipetitions.com/petition/the-future-we-dont-want/>

MARCU A. et al. 2012 «Examining the Rio+20's outcome» [En ligne] <http://www.cfr.org/energyenvironment/examining-rio20s-outcome/p28669>

Organisation des Nations Unies 2012 «Qu'est-ce que Rio+20?» [En ligne] <http://www.un.org/fr/sustainablefuture/about.shtml>

PNUE/OIT/OIE/ CSI, 2008 « Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-carbon World.

PNUE, 2011 « Vers une économie verte, pour un développement durable et une éradication de la pauvreté », 44p. [

RIJNHOUT L. 2012 «The future we don't want: some thoughts after RIO+20» [En ligne] <http://rio20.net/wp-content/uploads/2012/09/afterrio.pdf>

RTS INFO, 2012 « Le sommet de l'environnement de Rio accouche d'un accord à minima », [En ligne], <http://www.rts.ch/info/monde/4093281-le-sommet-de-l-environnement-de-rio-accouche-d-un-accord-a-minima.html> (consulté le 20 septembre 2012).

SCARWELL H.J., 2012 « Editorial : Rio+20, dépasser l'horizon de la conférence », *Développement durable et territoires*, [En ligne], Vol. 3, n°2, <http://developpementdurable.revues.org/9341> (consulté le 20 septembre 2012).

SINAI AGNES, 2012 « Sommet de Rio+20 : introuvable économie verte » [En ligne] <http://www.actu-environnement.com/ae/news/conference-internationale-rio20-bresil-economie-verte-15975.php4> [Consulté le 14 janvier 2013]

TEEB, 2012 Nature and its Role in the Transition to a Green Economy

THE ECONOMIST, 2012 "Rio+20: many « may » but few « musts »" [En ligne] <http://www.economist.com/node/21557314>

THE GUARDIAN, 2012 "Rio+20: Tim Jackson on how fear led world leaders to betray green economy" [En ligne] <http://www.guardian.co.uk/sustainable-business/rio-20-tim-jackson-leaders-green-economy>

UNCSD 2012 "Rio+20 Voluntary Commitments" [En ligne] <http://www.uncsd2012.org/content/documents/790Summary%20of%20Voluntary%20Commitments%20Registered%20at%20Rio20%20v6.pdf>

UNEP, 2012 « Measuring Progress towards an Inclusive Green Economy », 28p. [En ligne] http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/research_products/Measuring%20Progress%20report.pdf (consulté le 14 janvier 2013)

UNEP, UN DESA AND FAO, 2012 "SIDS-FOCUSED Green Economy: An Analysis of Challenges and Opportunities", 28P. [En ligne] http://www.unep.org/pdf/Green_Economy_in_SIDS.pdf (consulté le 14 janvier 2013)

UN, 2012 « L'avenir que nous voulons », Rio de Janeiro, 60p.